République Française.
Département du Bas-Rhin.

N° 0094

Extrait du registre des personnes réintégrées de plein droit la qualité de Français en exécution du Traité de Paix du juin 1919.

Commune de Strasbourg.

M. André Gaston Claus

Adresse: rue Pfeiffer 15

Profession: sans

né à: Strasbourg le 1er août 1913

Le 31 mars 1920.

(Cachet de la Mairie)

LE MAIRE:

Comme l'ensemble de la population alsacienne, André Claus est réintégré «de plein droit dans la qualité de Français en exécution du Traité de Paix du 28 juin 1919». (Coll. particulière)

Un artilleur français et son *Wehrpass*

André Gaston Claus[1]

André Claus est né à Strasbourg (Bas-Rhin) le 1er août 1913. Il est affecté, le 15 octobre 1934, au 1er Régiment d'artillerie divisionnaire à Auxonne. Nommé brigadier, puis brigadier chef le 1er août 1935, il est renvoyé dans ses foyers le 12 octobre suivant. Rappelé à l'activité pour une courte période en 1938, il est mobilisé le 25 août 1939. Le 3 avril 1940, il est nommé maréchal des logis au 166e RAP (devenu le 163 RAF le 16 mars 1940). Il subit la «Drôle de guerre» à Altrippe, dans la «Poche de Forbach», et la retraite vers Morhange, «point de ralliement des éléments de notre front disloqué de la Poche de Forbach», puis vers le bois de Mondon, au Sud de Lunéville, et Rambervillers. Il y est capturé avec ses camarades et emprisonné, ironie du sort, dans le «Stade de la Liberté» (21 juin 1940), avant d'être transféré à Baccarat, dans la caserne à la «Cristallerie».

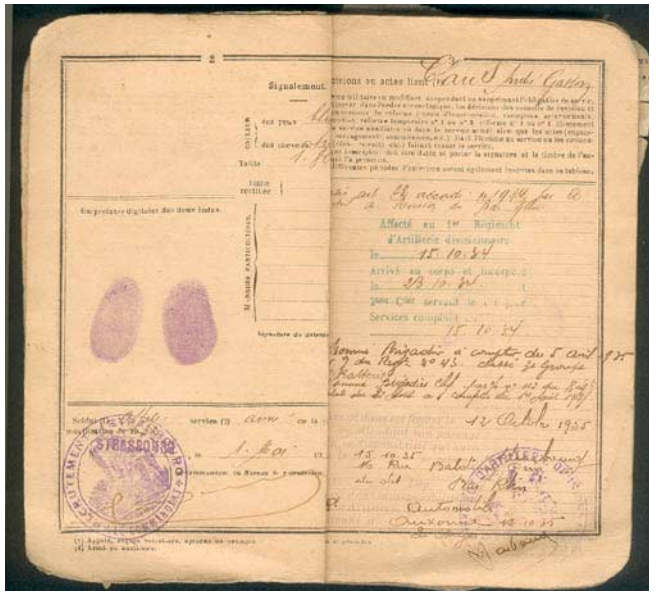

Livret militaire français d'André Claus. (Coll. particulière)

[1] De son vécu, il a laissé un recueil de mémoires inédit sur la «Drôle de Guerre», ainsi que plusieurs dessins et caricatures. Il n'a évoqué que brièvement l'Annexion dans son manuscrit. C'est ce texte qui est partiellement reproduit ici.

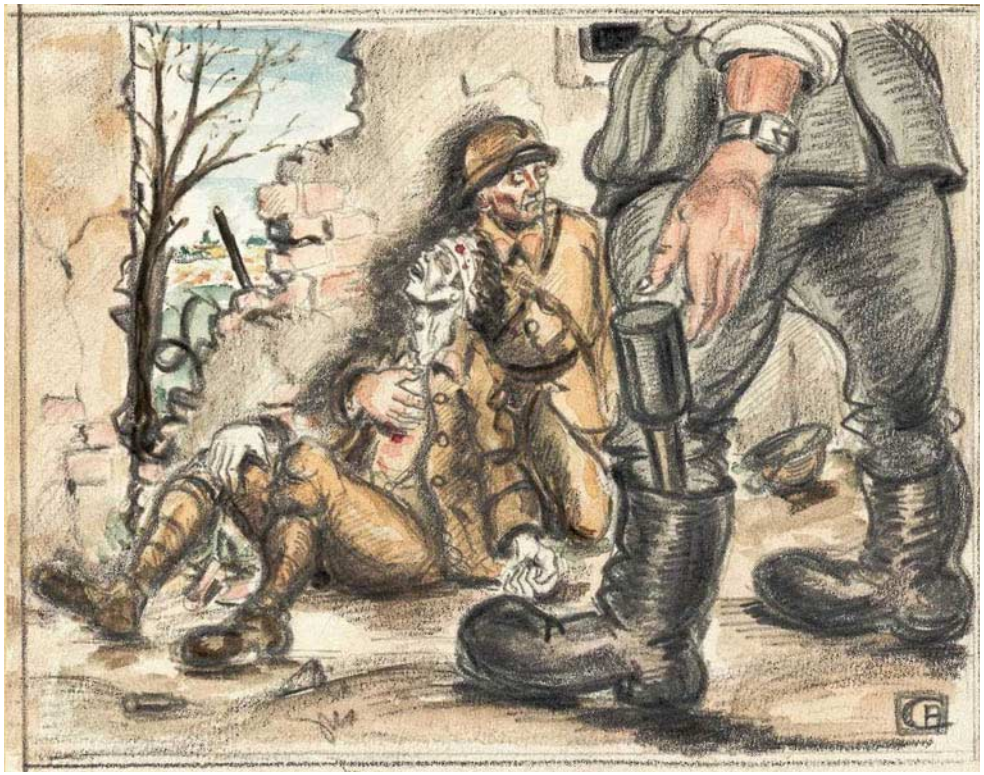

Faits prisonniers à Rambervillers (juin 1940). (Dessin A. Claus)

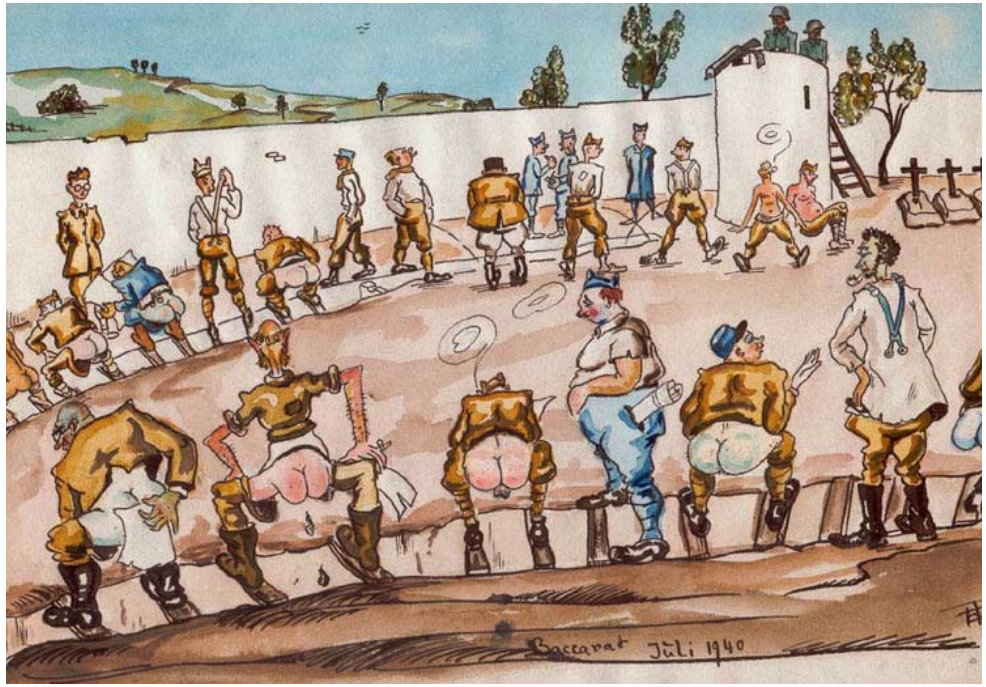

Camp de prisonniers à Baccarat (juillet 1940). (Dessin A. Claus)

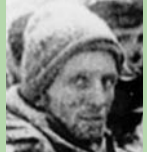

Libération des Alsaciens

Enfin, le 12 juillet 1940, André Claus et les autres prisonniers alsaciens obtiennent un *Entlassungsschein*, signé du commandant du camp, les autorisant à rejoindre leurs foyers, non sans avoir eu droit à un discours: «Soldats alsaciens. Selon l'ordre de notre *Führer* et à compter de ce moment, vous êtes libres (...). Pour bien vous prouver que nous vous considérons être des nôtres, vous quitterez ce camp avec les honneurs militaires. Arrivés chez vous, soyez des citoyens[2] dignes de votre appartenance à la nation allemande. Heil Hitler!». Ce qui a été effectivement fait. «Nous baissions nos têtes. Des deux côtés de notre défilé se tiennent, l'air sombre, les camarades et compagnons d'armes qui, n'étant pas alsaciens, resteront prisonniers (...). Nous étions confus à l'idée de ce que la plupart de ceux des autres départements de France devaient sans doute penser, soit que ces Alsaciens avaient des affinités avec les «Boches» qui les privilégiaient».

«Une fois l'uniforme quitté, avec ma famille nous sommes rentrés à Strasbourg (un Strasbourg désert, aux rues envahies par les mauvaises herbes). Ensemble, avec les miens, nous avons continué a vivre sous la peur des contraintes de la guerre (...). Drame de l'occupation allemande, régie par l'administration du Parti national-socialiste. Qui culmine inexorablement par l'incorporation de force des Alsaciens, de ceux-là même qui venaient de quitter l'uniforme français, dont moi, évidemment.

KRIEGSGEFANGENENLAGER Baccarat I

Nr. des Gefangenen 3276

Entlassungsschein.

Der auf Grund Militärpass (Nachweis über Deutschstämmigkeit, Ausweise oder glaubhafte Angaben)

als deutschstämmig erachtete Claus Andreas (Zuname, Vorname)

1-8-13 Strassburg (geb., bisheriger Wohnort)

wird hiermit aus der deutschen Kriegsgefangenenschaft unter dem Vorbehalt des Widerrufes bei Feststellung falscher Angaben entlassen.

O. U., den 12-7-40

Der Kommandant des Kriegsgefangenenlagers:

Siegel.

Hauptmann

Rückseite beachten.

ZU BEACHTEN:

Jeder Entlassene ist verpflichtet, so schnell wie möglich in seine Heimat zurückzukehren und sich bei dem Ortskommandanten und dem Bürgermeister zu melden.

Aus dem geräumten Gebiet stammende Entlassene haben sich bei dem nächst erreichbaren Landkommissar (Rückkehrer-Betreuungsstelle) zu melden zwecks Zuweisung eines vorläufigen Aufenthaltsortes.

Das Betreten der geräumten Teile der elsass-lothringischen Grenzkreise nordwärts der Linie Königsmachern — Homburg-Bidingen — Bolchen — Falkenberg — Altdorf — Saaralben — Albeabschnitt — Ormingen — Enchenberg — Philippsburg — Langensulzbach — Sulz — Bischweiler — sowie dieser Orte selbst mit Ausnahme von Bischweiler von Süden her ist nur mit einer Ausnahmeerlaubnis eines Landkommissars zulässig.

Zuwiderhandlungen gegen die vorstehenden Anweisungen werden gesetzlich bestraft.

Ortskommandantur 595
Der Kommandant:

Zurückgekehrt u. angemeldet
Bin. u. Ausreise für
Strassburg gestattet.
Strassburg, den 15-8-40
Der Polizeipräsident

Pol. Oberwachtmeister

Entlassungsschein **en date du 12 juillet 1940 recto et verso.** **(Coll. particulière)**

„ Wehrwichtiger Betrieb "

C'est grâce à une bienveillance de la Chambre de Commerce de Strasbourg que notre commerce de draperies en gros a été déclaré *„ Wehrwichtiger Betrieb"*, entreprise importante à l'effort de guerre allemand! Ce qui m'a valu d'être qualifié de *Unabkömlich* -

[2] *Volksgenossen.*

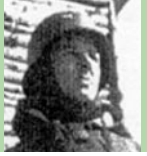

Carte d'identité (*Kennkarte*) établie le 5 mars 1943 et valide jusqu'au 5 mars 1948 (Coll. particulière)

HK pour assurer la bonne marche de l'affaire. Et, en effet, cela m'a valu un sursis précieux et la *Ortsgruppe* du NSDRP (Parti national-socialiste de l'empire allemand) m'a ignoré pendant un certain temps. Mais je me doutais bien que le subterfuge serait découvert et me faisais petit, évitant de me faire remarquer. Ce qui, immanquablement, devait arriver arriva.

Un jour, j'ai été convoqué, ultimativement, à l'*„ Oberbefehlskommando der Wehrmacht"*. Là, un *Oberst* monumental, sanglé impeccablement dans son uniforme chamarré d'insignes et de décorations, à ma vue, s'est aussitôt mis à lâcher une bordée d'insultes, hurlant au déserteur méprisable et proférant des menaces à faire frémir. Rageusement, il a établi et signé, sur-le-champ, un *Stellungsbefehl*, soit l'ordre péremptoire de me rendre le surlendemain à la gare de Strasbourg pour me joindre à un contingent à destination de la Russie!

En sortant de ce bureau, j'étais aussitôt fermement décidé à ne pas obtempérer et d'assumer tous les risques à courir par un «déserteur»...

Jeu de cache-cache

A la même époque, après avoir tremblé à Strasbourg dans l'épicentre de deux violents bombardements aériens, et en être réchappés miraculeusement sains et saufs, j'ai été cacher ma petite famille d'abord dans la haute vallée de la Bruche, à Solbach, sur des routes mitraillées par l'aviation, et, par la suite, à Rosheim. Quant à moi, je me suis évanoui dans la nature, avec tous les risques d'une clandestinité aventureuse[3]. Et j'ai bien fait, ô combien. Par la suite, j'ai appris qu'un jour, au lever du matin, les sbires du Parti nazi se

[2] **Son épouse Marguerite se souvient: «A Rosheim, André m'a dit: «Ils sont encore capables de m'envoyer en Russie!». Et il est parti. Je n'ai jamais su où; probablement dans les montagnes autour de la vallée de la Bruche».**

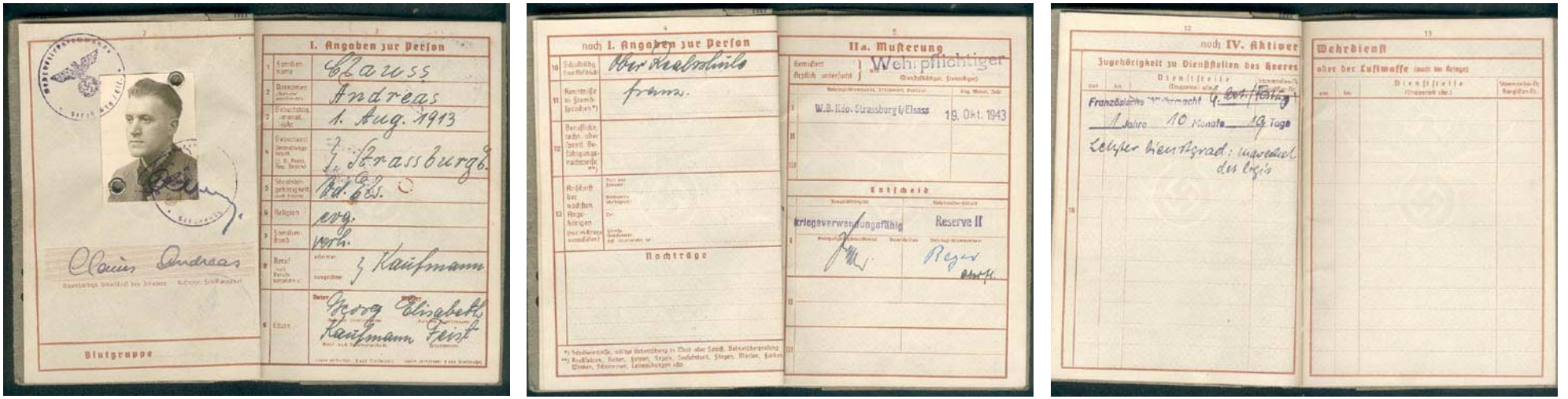

Wehrpass **d'André Claus selon lequel il est déclaré *Kriegsverwendungsfähig* à la date du 19 octobre 1943. Le livret mentionne aussi, entre autre, qu'il parle une langue «étrangère» (p. 4) - le français - et qu'il a été artilleur dans l'Armée française «pendant 1 an, 10 mois, 19 jours»; son grade, maréchal des logis, est également cité (p. 12).** **(Coll. particulière)**

sont présentés à notre domicile, rue des Francs Bourgeois, pour m'y cueillir! Sans doute que cela aurait été une fin définitive - Destinée... encore et toujours.

Dieu merci, notre jeu de cache-cache n'a pas été trop long. Sans doute aurait-il mal fini... Providentiellement, le général Leclerc, avec sa 2e DB, a investi la ville de Strasbourg. Les Allemands ont fui en catastrophe. Notre bonne ville était libérée».

La ville de Strasbourg germanisée

La Petite France en 1942. (Photo A. Claus)

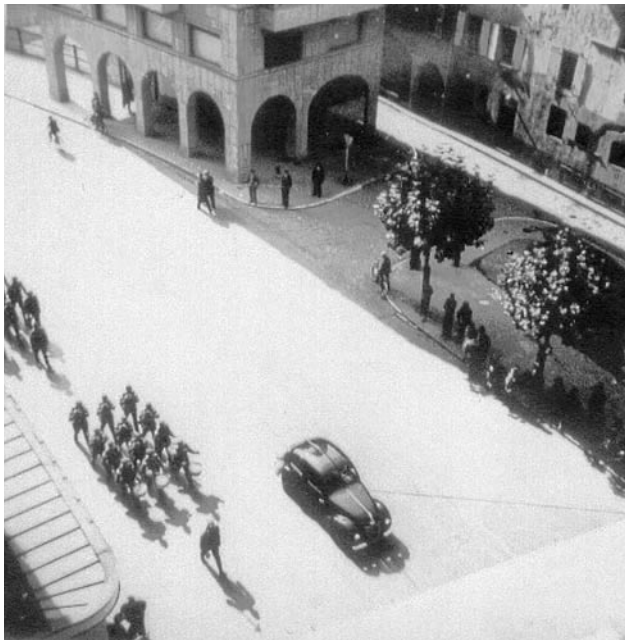

Défilé de soldats allemands dans la rue des Francs Bourgeois. (Photos A. Claus)

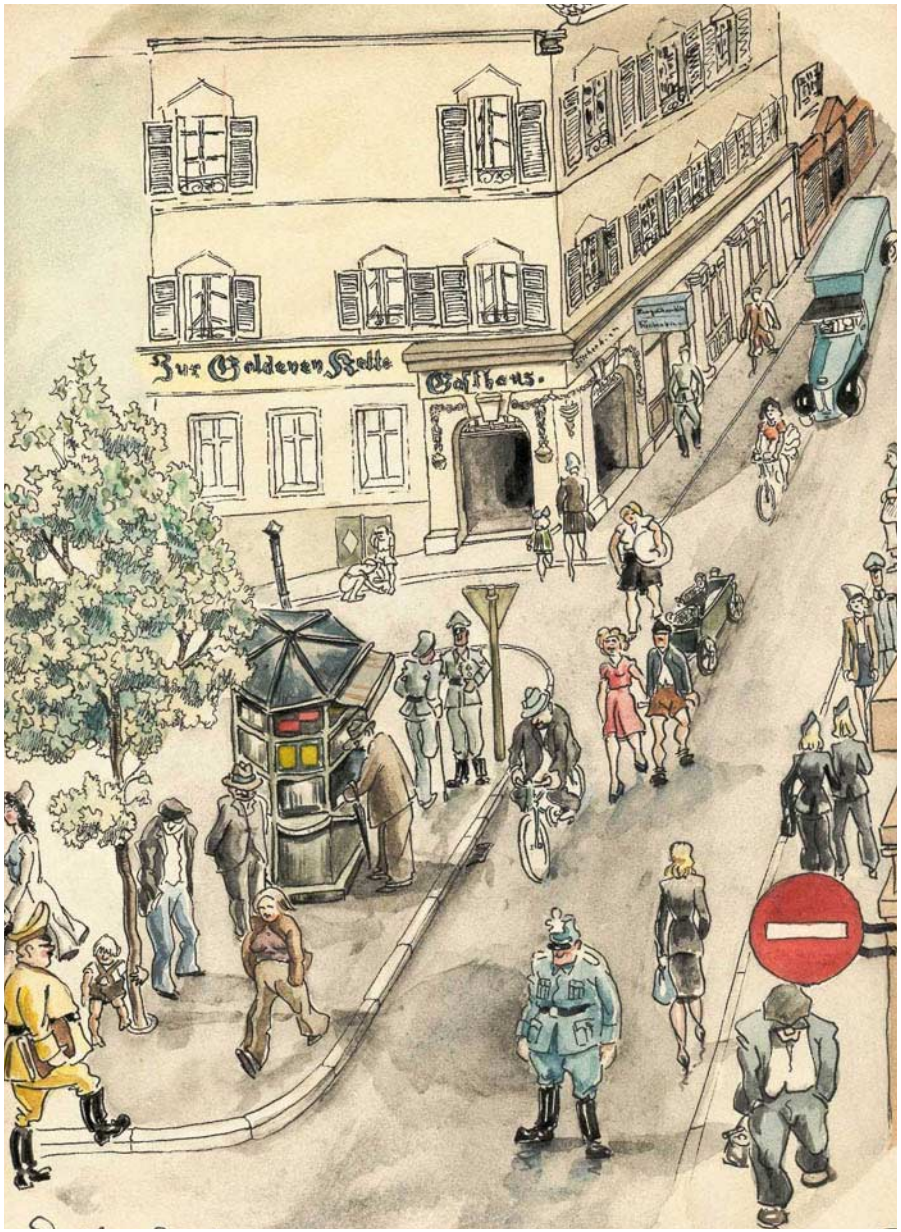

Les Nazis à Strasbourg

„SA-Mann geht zum Dienst“.

La Grand-Rue, devenue *„Die Lange Strasse“*, en 1942. (Dessins A. Claus)

Un dangereux personnage : le *Zellenleiter* Hurster.

„Ein Verbrechen ward begangen - Die Zellenbüffel bleiben unbefangen. Wann werden Sie hangen?“.

Dessins A. Claus